http://ujfp.org/spip.php?article6836



Déclaration de Hagaï Elad, directeur général de B'Tselem, lors de la remise du Prix des d'aits de l'Homme, décerné publique Française le B'TSELEM 10.12.18

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Appels et manifestations -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Copyright © UJFP Page 1/4

ad, directeur général de B'Tselem, lors de la remise du Prix des droits de l'Homme, décerné par la Répub

"Je me demande souvent si nous serions aujourd'hui capables, en tant qu'Assemblée des Nations, d'approuver la Déclaration universelle des droits de l'homme? Je crains que non." Ainsi s'est exprimée la chancelière allemande Angela Merkel, il y a quelques semaines.

Copyright © UJFP Page 2/4

ad, directeur général de B'Tselem, lors de la remise du Prix des droits de l'Homme, décerné par la Répub



Hagaï Elad, directeur général de B'Tselem, lors de la remise du Prix des droits de lhomme, décerné par la République Française le 10.12.18

Aujourd'hui, ce 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, marque le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette journée aurait pu être une journée de célébration, mais face à la situation dans le monde, je préfère m'en tenir aux propos inquiets de la chancelière.

Alors que des millions de personnes ne sont pas "libres et égaux en dignité et en droits" (article 1) et sont atteints dans leur "droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de la personne" (article 3), sans "}droit à un recours effectif devant les juridictions" (article 8), font "l'objet d'immixtions arbitraires dans la vie privée" (article 12), n'ont pas " le droit de circuler librement" (article 13), n'ont pas "droit à une nationalité" (article 15), sont privés du "droit à la liberté d'opinion et d'expression" (article 19) et ne peuvent en aucun cas "prendre part à la direction des affaires publiques de leur pays" (article 21) - cette interrogation prend toute son importance, non seulement vis-à-vis de la grandeur de la vision sur laquelle est basée la Déclaration, mais aussi vis-à-vis de la douleur et de l'oppression causées par son non-respect.

Aujourd'hui, nous recevons, aux côtés de nos collègues de l'association palestinienne pour les droits de l'homme Al Haq, le prix des Droits de l'homme, décerné par la République Française. Les valeurs communes auxquelles nos deux associations croient sont celles de la Déclaration des droits de l'homme. Ce sont des valeurs qui peuvent être le fondement de toute vie basée sur l'honneur, l'égalité des droits, la liberté et la justice. La lutte pour la réalisation de ces valeurs est encore longue et âpre. Est-ce que nous en sommes capables ?

Pour citer la Déclaration "'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit."Pour continuer notre oeuvre, nous avons besoin de <u>votre soutien</u>. Cette année, nous avons à plusieurs

Copyright © UJFP Page 3/4

ad, directeur général de B'Tselem, lors de la remise du Prix des droits de l'Homme, décerné par la Répub

reprises démontré comment, malgré les tentatives du Premier ministre et de ses émissaires, nous faisons entendre la voix des droits de l'homme, clairement et sans crainte : en Israël, dans les territoires occupés et dans le monde entier. <u>Soutenir B'tselem</u> est la manière concrète de valider réellement ces valeurs auxquelles nous croyons.

Est-ce que nous en sommes capables ? La réponse se trouve chez chacune et chacun d'entre nous,

Cordialement Hagaï Elad Directeur général de B'Tselem

Copyright © UJFP Page 4/4